Selon modèle Cerfa N° 11580-03

Reçu de DONS aux Œuvres N°: 3

(Articles 200 et 238 bis et 885-0 V bis A du Code general des impôts)

Bénéficiare des versements :



Institut Vajra Yogini pour l'Epanouissement de la Sagesse LIEU DIT CLAUZADE

81500 MARZENS

Object: Exercise du culte bouddhiste

Association Culturelle régie par la loi du 9 décembre 1905 du 16 mars 1906. Ce reçu donne droit à une déduction fiscale conformément à l'arrête préfectoral du Tarn du 30 décembre 2003.

Donateur:

Sophia Patel

304 Robert Dr Waynesboro Georgia 30830

L'association bénéficiare reconnaît avoir reçu comme dons entre le 01/06/2021 et le

31/12/2022 la somme total de : **€ 42.50**

Somme en toutes lettres : Quarante-deux virgule cinq euros

Liste des dons fiscaux:

Date du Don	Mode de Paiement	Forme du Don	Nature du Don	Montant
27 / 08 / 2021	PaymentMode6	Déclaration de don manuel	Numéraire	€ 42.50

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du CGI, 238 bis du CGI, 885-0 V bis A.				
A MARZENS le :19/10/2021				
Président de l'association				
nehoa				
Charles Trébaol				